

Zürich, 27 mai 2025

Aide à la communication pour l'adaptation des produits électriques naturemade star et naturemade dès 2027

Chères preneuses et chers preneurs de licence naturemade

Avec l'entrée en vigueur de l'ordonnance révisée du DETEC sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité (OGOM) au 1er janvier 2027, le marquage de l'électricité passera d'une base annuelle à une base trimestrielle. Cela signifie qu'à l'avenir, pour l'électricité fournie au cours d'un trimestre, seuls les garanties d'origine (GO) délivrés au cours du même trimestre pour la production d'électricité pourront être utilisés. Cette adaptation contribue à mieux refléter les fluctuations saisonnières de la production et de la consommation d'électricité et augmente la transparence de l'étiquetage de l'électricité.

Afin de relever les défis liés à l'étiquetage trimestriel de l'électricité, en particulier la pénurie potentielle de GO naturemade (star) au cours des 1ers et 4èmes trimestres, VUE a adapté ses exigences de certification pour les produits électriques aux nouvelles conditions-cadres. Les nouvelles exigences pour les produits électriques naturemade et naturemade star entreront en vigueur dès 2027 et offrent désormais une plus grande flexibilisation dans la composition des produits électriques. Elles ont été approuvées par le comité directeur de la VUE et sont définies de manière contraignante dans les directives de certification valables à partir du 1er janvier 2025, y compris dans la directive sur les fonds écologiques¹.

Signification pour les preneurs·euses de licence naturemade et pour la VUE

Les preneurs·euses de licence naturemade sont responsables de communiquer de manière claire et correcte la composition des produits électriques certifiés naturemade à leurs clients finaux.

Le groupe de travail « Lenkungsausschuss Kommunikation » de la VUE a été chargé par le comité directeur et les preneurs·euses de licence de définir une communication crédible, attrayante et simple dans le contexte des nouvelles conditions-cadres et d'élaborer une aide à la communication correspondante. Celle-ci a été approuvée par le comité directeur de la VUE le 10 avril 2025 et est expliquée ci-dessous. Remarque importante: au niveau des produits, la nouvelle solution de flexibilisation n'entraîne que peu de changements dans la communication.

Aide à la communication : communication sur le produit sans mention de flexibilisation - explications au niveau de la communication globale

Les adaptations susmentionnées n'ont pratiquement aucune incidence sur la communication des fournisseurs d'électricité concernant leurs produits. La communication relative à la solution de flexibilisation et aux modifications nécessaires des produits électriques naturemade star et naturemade à partir de 2027 se fera principalement par le biais de la communication globale de la VUE et non au niveau des produits.

Cela signifie:

- La flexibilisation n'est pas mentionnée dans la communication directe des fournisseurs sur leurs produits.

¹ La description des nouvelles exigences et de plus amples informations sont disponibles sur le site www.naturemade.ch/fr/documents-de-certification-generaux (document «Directives de certification version 4.3» (à partir de la page 47) ou «Adaptations pour les produits électriques naturemade (star) dès 2027»).

- La flexibilisation est expliquée dans la communication générale de la VUE, par exemple sur le site web naturemade et dans les directives de certification.
- Si un fournisseur d'électricité n'utilise pas la solution de flexibilisation et continue à fournir son produit électrique entièrement issu d'électricité de qualité naturemade star à 100%, il peut le mentionner explicitement dans la description du produit en tant que valeur ajoutée supplémentaire, en utilisant la mention de qualité « 100% écologique ».

Cette procédure permet une communication transparente, positive et honnête pour les fournisseurs d'électricité. Au niveau de la communication sur les produits, il n'est pas précisé si et dans quelle mesure la flexibilisation accordée est utilisée. L'essentiel est que le produit électrique soit certifié « naturemade star » et réponde aux exigences minimales de la VUE (c'est-à-dire au moins 80% naturemade star à partir de 2027). La transparence globale est garantie par la communication générale de la VUE, notamment par le biais des directives de certification. Les personnes intéressées doivent être informées de manière appropriée sur naturemade ou sur la communication générale. La facilité d'accès aux informations pertinentes relatives aux certifications, aux directives et à la transparence (communication de la valeur ajoutée) est vérifiée sur le site web naturemade et optimisée si nécessaire au plus tard à l'entrée en vigueur de l'OGOM en 2027.

Boîte à outils Communication naturemade (star) Produits électriques

La boîte à outils développée par la VUE pour communiquer sur les produits électriques naturemade star et naturemade est un instrument utile pour présenter de manière claire et compréhensible les plus-values naturemade et les différencier d'autres produits électriques alternatifs. Les trois encadrés ci-dessous présentent une comparaison entre différents produits électriques. Les formulations utilisées sont en partie différentes, mais leur contenu est globalement identique. Il s'agit d'une sélection soutenue par la VUE, que les preneurs-euses de licence peuvent utiliser de manière flexible.

Tableau 1: Différence entre « naturemade star » et « naturemade ».

Produit électrique certifié « naturemade star »	Produit électrique certifié « naturemade »
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité: certifié naturemade star² naturemade ●●●● star → Voir note de bas de page.³ ✓ Respectueux du climat et de la nature ✓ Répond aux normes écologiques les plus strictes en matière de protection de la nature et de la biodiversité ✓ Garanti par un audit annuel indépendant ✓ Promotion de la biodiversité et de la production d'électricité écologique grâce à la contribution au fonds écologique ✓ Promotion de la revitalisation des cours d'eau et de la valorisation des habitats en faveur de la biodiversité ✓ Soutenu par le WWF, Pro Natura et le Konsumentenforum kf 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité: certifié naturemade naturemade ●○○○ ✓ Respectueux du climat ✓ Renouvelable avec une part écologique de qualité « naturemade star » * ✓ Garanti par un audit annuel indépendant ✓ Promotion de la biodiversité et de la production d'électricité écologique grâce à la contribution au fonds écologique ✓ Soutenu par le WWF, Pro Natura et le Konsumentenforum kf <p>* Plus d'informations sur la différenciation de qualité du label: www.naturemade.ch/fr/qualite-naturemade</p>

² Le fait que la qualité naturemade star dépasse les exigences minimales peut être mis en avant par les fournisseurs comme une valeur ajoutée supplémentaire dans leur communication sur les produits. Dans le cas d'une alimentation avec un produit électrique composé de 100% naturemade star, la mention « certifié naturemade star: 100% écologique » reste autorisée.

³ Conformément aux « Directives de communication et de conception naturemade », l'origine de l'énergie certifiée provenant d'une installation, d'un lieu, d'une région, d'un canton ou d'un pays peut être indiquée par une mention et/ou un blason sur le label de qualité correspondant.

Tableau 2: Comparaison des produits électriques - Exemple 1

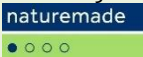
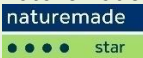

<p>Produit électrique certifié « naturemade »</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité garantie: certifié naturemade  ✓ Respectueux du climat ✓ Contient une part écologique de qualité « naturemade star » * ✓ Garanti par un audit annuel indépendant ✓ Promotion de la biodiversité et de la production d'électricité écologique grâce à la contribution au fonds écologique ✓ Soutenu par le WWF, Pro Natura et le Konsumentenforum kf ✓ Prix: xy CHF <p>* Plus d'informations sur la différenciation de qualité du label: www.naturemade.ch/fr/qualite-naturemade</p>	<p>Produit électrique renouvelable non-certifié</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité: non-certifié, à partir de sources d'énergie renouvelables ✓ Prix: xy CHF
--	---

Tableau 3 : Comparaison des produits électriques - Exemple 2

<p>Produit électrique certifié « naturemade star »</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité garantie: certifié naturemade star⁴  ✓ Respectueux du climat et de la nature ✓ Répond aux normes écologiques les plus strictes en matière de protection de la nature et de la biodiversité ✓ Garanti par un audit annuel indépendant ✓ Promotion de la biodiversité et de la production d'électricité écologique grâce à la contribution au fonds écologique ✓ Promotion de la revitalisation des cours d'eau et de la valorisation des habitats en faveur de la biodiversité ✓ Soutenu par le WWF, Pro Natura et le Konsumentenforum kf ✓ Prix: xy CHF 	<p>Produit électrique certifié « naturemade »</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité garantie: certifié naturemade  ✓ Respectueux du climat ✓ Renouvelable avec une part écologique de qualité « naturemade star » * ✓ Garanti par un audit annuel indépendant ✓ Promotion de la biodiversité et de la production d'électricité écologique grâce à la contribution au fonds écologique ✓ Soutenu par le WWF, Pro Natura et le Konsumentenforum kf ✓ Prix: xy CHF <p>* Plus d'informations sur la différenciation de qualité du label: www.naturemade.ch/fr/qualite-naturemade</p>	<p>Électricité grise (« produit électrique indifférencié »)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité: non certifié, issu de sources d'énergie fossiles, nucléaires et renouvelables ✓ Prix: xy CHF
--	---	---

⁴ Le fait que la qualité naturemade star dépasse les exigences minimales peut être mis en avant par les fournisseurs comme une valeur ajoutée supplémentaire dans leur communication sur les produits. Dans le cas d'une alimentation avec un produit électrique composé de 100% naturemade star, la mention « certifié naturemade star: 100% écologique » reste autorisée.

Les valeurs ajoutées de naturemade en détail

Les valeurs ajoutées naturemade suivantes peuvent être mentionnés dans les documents de communication de l'EAE, p. ex. sur son site web au niveau des produits électriques, comme informations complémentaires sur « naturemade ». Elles sont formulées du point de vue de l'EAE. Une alternative serait de renvoyer au site web naturemade, où les avantages sont présentés avec des exemples (de fonds) supplémentaires:

- Qualité garantie: l'électricité certifiée naturemade ne contient que de l'énergie renouvelable et répond à des critères écologiques. Des critères écologiques particulièrement stricts, axés sur la valeur ajoutée écologique telle que la protection de la nature et la biodiversité, s'appliquent à naturemade star.
- Soutien à une transition énergétique respectueuse de l'environnement: en achetant de l'électricité naturemade, vous contribuez au développement de la production d'énergie écologique. En effet, les produits électriques naturemade contiennent chaque année des quantités minimales croissantes d'électricité certifiée naturemade star. Grâce aux garanties d'origine et à un audit indépendant, vous avez la garantie que l'électricité a bien été produite dans le respect de ces critères de qualité.
- Promotion de la biodiversité: en achetant [ökostrom.xy], vous contribuez à la protection du climat et de la nature. Pour chaque kilowattheure d'électricité certifié naturemade star vendu, nous versons une contribution à un fonds écologique naturemade. Nous contribuons ainsi à réduire les impacts inévitables sur le climat et la nature et à remplacer les énergies non renouvelables. Grâce au fonds écologique, nous avons déjà pu mettre en œuvre les projets suivants:
 - Rampe pour castors, centrale hydroélectrique xy (avec photo et informations clés (début/fin du projet, coûts, contribution du fonds))
 - Revitalisation du cours d'eau xy (avec photo et informations clés)
 - Participation au parc éolien xy (avec photo et informations clés)

La valeur ajoutée suivante est également disponible sur le site web de naturemade: www.naturemade.ch:

- Fiabilité, crédibilité, orientation et sécurité pour les consommateurs: grâce à la certification et à un contrôle annuel indépendant, le label de qualité naturemade garantit que vous recevez l'électricité que vous avez commandée. Le label de qualité est soutenu par le WWF, Pro Natura et le Konsumentenforum kf. L'association responsable VUE existe depuis plus de 25 ans.